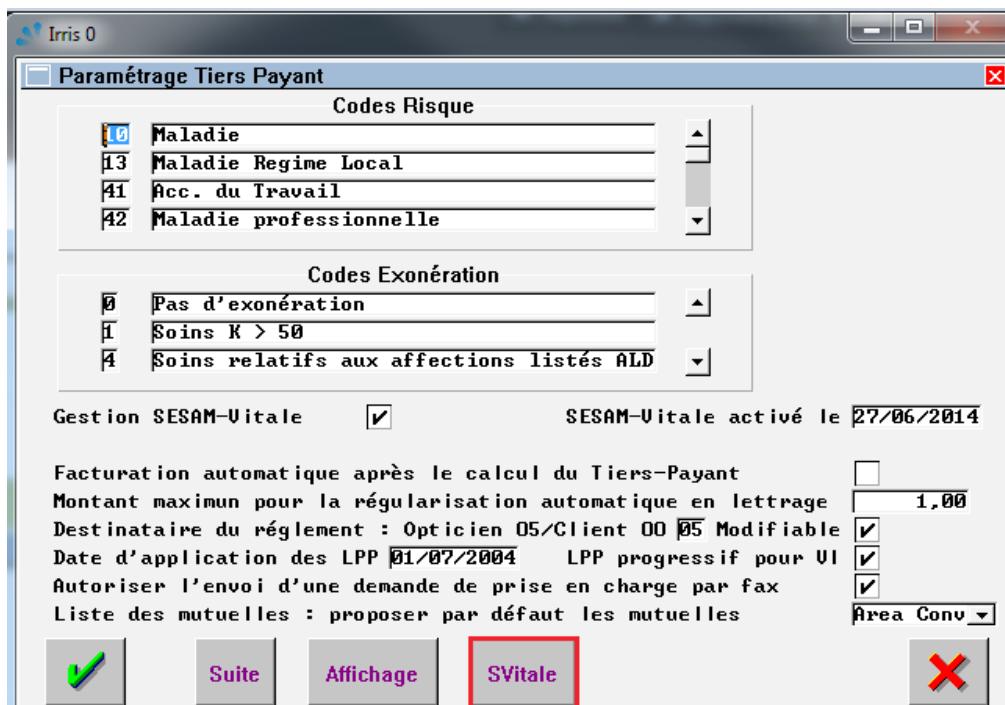


IRRIS VERSION 4.3 :

SESAM-VITALE : PARAMÈTRE POUR POSITIONNER LES VALEURS PAR DÉFAUT

Lors du calcul tiers payant en SESAM-Vitale, certaines valeurs sont à renseigner d'office alors qu'elles ne changent que très rarement. Il est possible d'activer l'option pour mettre ses valeurs par défaut (Accident de droit commun, Mode de sécurisation, Taux d'exonération).

Le paramétrage s'effectue en **Tiers payant – Paramétrage – Tiers payant**, bouton **SVitale** :



Cocher la case ci-dessous :

